



ASSOCIATION DES
RÉGIONS EUROPÉENNES
DES PRODUITS D'ORIGINE

ASSOCIATION OF
EUROPEAN REGIONS
OF PRODUCTS OF ORIGIN

ASOCIACIÓN DE
LAS REGIONES EUROPEAS
DE PRODUCTOS DE ORIGEN

ASSOCIAZIONE DELLE
REGIONI EUROPEE
DEI PRODOTTI D'ORIGINE



Rapport sur les comptes de l'exercice 2023 Et budget prévisionnel 2024

Bordeaux, le 8 mars 2024

L'expert-comptable indépendant « Gadras associés » a pu clôturer les comptes 2023 de l'AREPO ce qui permet de respecter le délai statutaire de 30 jours avant l'assemblée générale. Vous serez donc invités à voter ces comptes lors de l'assemblée générale. C'est pour cela qu'elle a été organisée un mois plus tard que d'habitude.

Je vous présente donc le rapport sur les comptes 2023 a préparé par l'expert-comptable indépendant et le budget prévisionnel 2024.

Commentaires des dépenses 2023

Les principales dépenses en 2023 ont été :

- 19 500 € pour les services d'interprétation pour différentes réunions soit une baisse de 36% par rapport à 2022 (30 000 €) malgré l'augmentation du nombre de combinaison de langues utilisées.
- Les frais de personnel pour près de 105 000 € avec une année complète à 1,5 personnes à Bruxelles (salaires 92 000 €, + 21 % / charges 13 000 € +32 %). De plus, la Belgique pratique une indexation automatique.
- Les dépenses de consulting pour les projets européens sont restés à un niveau équivalent pour 37 000 € (-2%). Anne Clermontelle Consulting a consenti une baisse significative (-15 %). Nous avons eu des coûts supplémentaires pour la rédaction du guide de protection des IG sur Internet dans le cadre du projet européen AgroSmart Global. Ce guide a été reconnu unanimement et internationalement.

Je rappelle que la coopération avec Anne Clermontelle Consulting se fait dans le respect des règles des marchés publics avec mise en concurrence et grille de sélection.

www.arepoquality.eu

Secrétaire Général: secgen@arepoquality.eu; Tel: + 33 (0) 6 10 13 11 89
Bureau de Représentation à Bruxelles: policyofficer@arepoquality.eu; Tel: + 32 (0) 4 86 60 54 62



- Toutes les lignes de frais de déplacement et de frais de restauration ont été maîtrisées avec des baisses très significatives. Les réunions en visioconférence ont été largement utilisées. Les frais de déplacement de l'équipe AREPO ont été divisé par 2 (8 000 € en 2023 contre 16 000 € en 2022).
- Enfin, bien entendu, le plus gros centre de coût exceptionnel aura été l'évènement à Bruxelles pour 37 000 €. Cet évènement que l'on organise tous les 3 ans est fondamental pour la notoriété politique de l'AREPO qui accueille toujours les plus hautes autorités politiques européennes (Commissaire, eurodéputés, directeurs généraux...). C'est donc un investissement et une réussite dont nous pouvons tous nous féliciter avec l'aide du collège des producteurs et de leurs produits extraordinaires. Ces produits matérialisent magnifiquement ce que l'AREPO et ses membres viennent défendre à Bruxelles.

Il faut rappeler la convention d'occupation à titre gratuit des locaux de Bruxelles avec la région d'Émilie-Romagne.

Et rappeler aussi la convention de mise à disposition également à titre gratuit du temps du Secrétaire général et d'Alexandra Duriez, assistante à mi-temps, avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Commentaires sur les recettes 2023

30 régions à jour de leurs cotisations soit 100 % des adhérents officiels. Toutes ces cotisations sont au titre de l'année 2023. Cette marque de confiance nous oblige comme chaque année à obtenir plus de bons résultats pour la défense des produits de qualité et d'origine dans l'intérêt des producteurs et du développement des territoires ruraux.

Nous avons eu des recettes liées à la fin du projet Agrosmart Global et à la poursuite de MOVING de 70 000 €.

Commentaire du résultat 2023

Après un exercice 2022 qui avait affiché un très fort résultat négatif de -48 544 €, l'objectif de maîtriser les coûts de fonctionnement a été atteint en 2023. Malgré l'augmentation de la charge salariale de 30 000 €, le total des charges est resté identique à 2022 (225 900 € ; +0,74%).

Grace aux projets européens, les produits sont quasiment au même niveau à 218 661 € ; + 24 %). Le résultat est donc très légèrement déficitaire à - 7 239 €.



Commentaires sur le budget prévisionnel 2024.

Le budget prévisionnel de 2024 sera comme il est de coutume proposé en équilibre

En plus de la première assemblée générale de Bruxelles, suivie d'une conférence, l'AREPO organisera une seconde assemblée générale en Grèce en Thessalie en octobre 2024.

Les budgets charges de personnel et consulting sont stabilisés.

Une remontée de dépense concernera le projet MOVING pour 28 000 €.

Une avance sur le projet GI Smart devrait intervenir. Cependant, le démarrage du projet n'a pas encore eu lieu. Cela reste donc incertain pour 2024.

Je vous propose donc comme cela a pu être évoqué et validé en bureau de l'AREPO une augmentation de la cotisation pour cette année à 6 000 €. Je vous rappelle que l'AREPO a été créée en 2004, il y a 20 ans, avec une cotisation à 5 000 €. Afin de ne pas stocker en trop grande quantité de l'argent public, nous avons baissé la cotisation en 2014 à 4 500 €.

Une augmentation à 6 000 € pour 2024 donnerait de l'air à la trésorerie en attendant le démarrage du projet GI Smart. C'est ma proposition. Elle pourra être discutée et votée ou amendée lors de notre assemblée générale.